



## Communiqué - Grand concours d'innovation nautique : plus qu'un mois pour s'inscrire !

27 août 2019 - 14h45



Initié par le Salon Nautique de Paris et la Fédération des Industries Nautiques (FIN), le concours d'innovation nautique s'adresse aux 18 régions de France et territoires ultramarins.

Ce concours, de grande ampleur, offrira une visibilité inégalée aux meilleurs projets régionaux.

Les porteurs de projets ont jusqu'au 30 septembre pour candidater.

Mer, rivière ou lac : l'innovation pour tous.

Le concours s'adresse aux entreprises qui innovent dans les pratiques nautiques en mer, rivières ou encore lacs. Les projets présentés doivent répondre aux trois critères suivants :

- participer à la transition écologique et solidaire de la filière,
- faciliter l'accès à la pratique nautique,
- et enfin, s'inscrire dans un processus entrepreneurial.

Qu'il s'agisse de « produit » ou de « service », les innovations présentées pourront être incrémentales, c'est-à-dire qu'elles marqueront une continuité avec les produits ou services existants, ou en rupture technologique, en offrant des caractéristiques radicalement nouvelles.

### Une double sélection : régionale et nationale

Coordonné par la Fédération des Industries Nautiques (FIN), ce concours est mis en place grâce au soutien d'un réseau de partenaires régionaux agréés par le Nautic, et chargés de recenser les innovations de sa région, valider les aspects « nouveauté » et

« intérêt » de l'innovation pour la filière nautique, sélectionner les projets finalistes et enfin accompagner les porteurs de projet lors de la finale.

Les porteurs de projet ont jusqu'au 30 septembre 2019 pour candidater en s'adressant à un référent régional (liste via ce lien : référents régionaux). Les différents référents régionaux se réuniront en jury et adresseront au Nautic les meilleurs projets au plus tard le 11 octobre.

### Un espace dédié aux lauréats lors du Nautic 2019

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un espace d'exposition dédié et ouvert aux plus de 200 000 visiteurs et aux 1 300 marques présentes. Le jury national se prononcera au plus tard le 31 octobre à minuit pour arrêter la liste des finalistes retenus pour être présents au Salon Nautique de Paris. La grande finale se déroulera au salon lors de la journée « spéciale innovation » le samedi 14 décembre.

Les lauréats bénéficieront en outre d'un accompagnement, notamment des pôles de compétitivité mer, dans le financement de leur projet.

Retrouvez toutes les informations sur le concours d'innovation nautique ici